



POSES JANVIER 2026

TMT WEB

Place du Couderc

46090 PRADINES

FRANCE

Tel : +33 5 65 35 98 57

Port. : +33 6 09 77 76 35

tmtweb@yahoo.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR47792778813

N° SIRET : 79277881300016

Code NAF : 4941B

RCS : cahors

Capital : 10 000 €

IXINA CUISINES

1017 Avenue Maryse Basti

46000 CAHORS

Tel : +33 6 84 55 79 56

Email : granata.cuisines@gmail.com

FACTURE N° 26-02-352

Le mardi 24 février 2026

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	POSE CAPELOT	40,00	24,00 €	0,00	960,00 €	
	"Autoliquidation – article 283, II du CGI. TVA due par le preneur."					
	"Facture émise en autoliquidation dans le cadre de travaux réalisés en sous-traitance dans le secteur du bâtiment."					

Conditions de paiement :

• 100,00 % soit 960,00 € à payer le :

26/03/2026 (30 jours).

Total HT	960,00 €
TVA (0 %)	0,00 €
Total TTC	960,00 €

Coordonnées bancaires : BANQUE POSTALE

IBAN : FR99 2004 1010 1610 9978 4103 723

BIC/SWIFT : PSSTFRPPTOU

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 90.226 du 12 mai 1990, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de nos accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'acheteur pour quelque cause que ce soit, de cessation d'exécution nous nous réservons la faculté, sans formalité, de récupérer matériellement nos produits ou marchandises à nos frais, risques et profits. Pénalités de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Et compte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement). Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévu en douzième alinéa de l'article L111-6 est fixé à 10 Euros en matière commerciale.